

un éléphant blanc de la plus rare espèce et du genre de ceux que les habitants de certaines îles de la mer des Indes adorent encore aujourd'hui; un tigre noir rayé de blanc et un lynx rouge. Ces trois animaux viennent de la presqu'île de Malaca, et sont destinés à la ménagerie du Jardin des Plantes.

—Mgr. l'évêque de Martyropolis était de retour au palais de St. Jacques samedi soir à six heures et quart. Des circonstances imprévues avaient prolongé son absence.

Nous donnerons au prochain numéro le Palmare des écoles de l'Institut de St. Croix.

—Les exercices du Collège de Montréal auront lieu les 28 et 29.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

Nous lisons dans l'*Univers* :

« La prompté élection de S. S. Pie IX a surpris et contrarié nos feuilles libérales et universitaires. Déjà, en effet, elles promettaient de curieux détails sur les intrigues sans nom dont Rome devait être le théâtre. Forcées de reconnaître qu'elles s'étaient un peu trop avancées, elles veulent au moins expliquer le vote de cardinaux par une raison étrangère aux intérêts religieux. Elles disent donc avec une touchante unanimité que l'effervescence politique qui régnait dans les Etats-Romains est la seule cause du peu de durée du Conclave. Une feuille radicale affirme même que le fait est officiellement avoué, et pour preuve, elle cite l'opinion du *Siècle* et celle du *Journal des Débats*. Ces deux feuilles ne se verront peut-être pas sans surprise posées en organes du Sacré-Collège.

« Nous ne discuterons pas, nous ferons seulement une remarque : c'est que l'ordre le plus parfait a constamment régné dans les Etats-Romains et particulièrement dans les légations. Les bruits répandus par les journaux révolutionnaires de France étaient; chacun le sait aujourd'hui, complètement mensongers; ils révélaient des espérances et pouvaient être regardés comme des conseils; mais c'est tout. Les menaces de l'émeute n'ont donc pas plus pesé sur le Conclave que les intrigues de la diplomatie; — l'émeute ne s'est pas montrée; et la diplomatie n'a pas eu le temps d'agir; elle commençait seulement à recevoir ses instructions.

—On écrit de Rome à la *Gazette universelle allemande* :

« Depuis que le Pape a adressé aux souverains de la chrétienté une lettre apostolique pour les inviter à abolir la traite des noirs, des religieuses se sont rendues au Caire pour racheter des femmes éthiopiennes. Tout récemment quarante de ces femmes, rachetées de l'esclavage, sont arrivées ici. Elles se rendent à Chambéry, en Savoie, pour y recevoir une éducation chrétienne, sous la direction des Sœurs de la Miséricorde. Plus tard, elles seront employées dans les missions.

DAVIÈRE.

*Anniversaire de la Fête-Dieu à Liège.*—La ville de Liège prépare à la France et à l'Allemagne, auxquelles elle appartient, à l'une par sa langue, à l'autre par son histoire, le spectacle d'une grande et magnifique solennité, qui y sera célébrée le jeudi 11 juin. Ce sera la six centième anniversaire de la fondation de l'auguste solennité de la *Fête-Dieu*, établie en 1246 dans le diocèse par un vénérable évêque de Liège, et bientôt adoptée par l'Eglise universelle. Cette fête était tellement chère aux populations catholiques d'Allemagne qu'en 1530, époque où le luthéranisme exerçait à Ausbourg sa plus rapide et sa plus funeste influence, elle ne laissa pas d'y être célébrée avec une pompe extraordinaire. Le cardinal Albert de Brandebourg, Archevêque de Mayence et le premier des princes électeurs du saint empire romain, portait à la procession le Très-Saint-Sacrement, sous un dais alternativement soutenu par les princes catholiques assemblés en diète. L'empereur Charles Quint le suivait en personne, la tête nue et portant un cirio allumé à sa main impériale. Il était accompagné de tous les princes archevêques, évêques et abbés, et des autres princes et comtes de l'empire demeurés fidèles à la religion catholique. Cette année, l'influence et la piété des fidèles pourra seule suppléer à cette magnifique de temps qui ne sont plus.

*Univers.*

SUISSE.

—Le cardinal Frédéric Borromée, neveu et successeur de saint Charles Borromée, avait fondé en 1622, dans la petite ville de Pollegio, aujourd'hui du canton du Tessin, mais alors dépendante du canton d'Ury, un séminaire ecclésiastique à la dotation duquel la munificence de l'illustre prélat avait fourni, comme il est établi par une convention reçue et enregistrée le 6 juin de la même année par le notaire public Jacques Ceruta. Cette dotation a encore été renouvelée et confirmée par deux autres conventions arrêtées les 24 novembre 1650 et 27 avril 1796, entre les délégués de l'Etat d'Ury et les cardinaux-archevêques de Milan, Frédéric et Philippe Visconti, de sorte que ce séminaire était placé sous la juridiction spirituelle et temporelle de l'Eglise de Milan. Le radicalisme tessinois ne pouvait souffrir plus longtemps une situation dont la conséquence directe était la soustraction de ce précieux établissement à son autorité; au mépris des stipulations formelles qui avaient précédé et suivi sa fondation, aussi bien que des énergiques protestations du cardinal-archevêque de Milan actuel, il envoya, le 13 mai dernier, deux commissaires chargés de visiter la maison et de réviser son enseignement. Sur le refus motivé par une défense absolue de l'archevêque de le recevoir, en qualité de visiteurs officiels, dans le séminaire, et conformément aux instructions éventuelles dont ils étaient porteurs, les deux commissaires tessinois constituèrent à l'instant même le vice-recteur, M. Rossi, en lui enjoignant de quitter le canton dans la journée, ainsi que M. Müller,

préfet des études. Une nouvelle protestation de l'archevêque, et l'ordre adressé par lui à tous les élèves d'évacuer le séminaire n'eut pas d'autre résultat qu'un décret du conseil exécutif, qui transforma l'institut épiscopal en institut de l'Etat; et comme l'autorité métropolitaine ne reconnaît pas ce nouvel institut, qui aura d'ailleurs à recevoir sa dotation et ses chefs de l'Etat, les élèves qui en sortiront (si tant est qu'il s'en trouve qui veuillent y entrer) ne seront point admis à l'ordination, ce qui suffira pour en écarter tout aspirant au sacerdoce.

La chose d'ailleurs ne peut pas en rester là. Comme le Tessin, par ce qu'il vient de faire, a violé des transactions solennelles qui le liaient comme ayant succédé aux droits et aux obligations du canton d'Ury, l'archevêque aura recours à la Diète, à laquelle il appartient d'obliger les Etats confédérés à maintenir et à remplir strictement la teneur de leurs conventions ou de celles de leurs devanciers; sa réclamation ne pourra manquer d'être très sérieusement appuyée par le représentant du cabinet de Vienne en Suisse.

## NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

—La *Press Anglaise de Montréal* et le *Comité de Secours de Québec*

La presse tory de cette ville est devenue d'une insolence et d'une absurdité incroyable depuis quelque temps. Il semble que la décadence, le discrédit dans lequel est tombé son parti, l'ait mise au désespoir. Il n'y a en effet que la rage et le désespoir, ou quelque monomanie étrange, qui ait pu lui suggérer l'idée d'écrire comme elle l'a fait, les calomnies les plus atroces, les mensonges les plus insipides et les plus basses injures, contre le Comité de Secours de Québec. Il faut avoir perdu les derniers sentiments des conventions et de la pudeur pour s'attaquer ainsi sans plus de raison, aux positions les plus élevées, comme aux caractères les plus respectables; les plus irréprochables de la population.

Nous reproduisons plus bas, pour prouver ce que nous avançons, la réponse concluante et énergique du *Journal de Québec*, en assurant notre confrère que le bon sens public dans notre district a déjà fait ample justice, des articles dévergondés de la *Gazette*, du *Herald*, du *Morning Courier*, etc. (1).

Nous allons donner à nos lecteurs une idée de la gentillesse et du respect des organes de la presse tory de Montréal, pour nos chefs religieux dans l'accomplissement d'un devoir; nous prenons la version du *Montréal Gazette* qui le cède pourtant au *Courrier* en impudence et en effronterie:—

« Il est bien difficile, en commentant, dans une affaire de cette nature de nous tenir dans les bornes d'un langage décent. Le sang bout dans les veines quand on contemple cette scélératesse si dépourvue de cœur (à so hartless villainy), l'affirmation si solennelle d'un mensonge « que l'argent dans leurs mains pour un objet spécial » est devenu la propriété des incendiaires, après que le dit objet spécial a été rempli et lorsque la balance de l'argent doit être employée à des objets entièrement différents de leur destination primitive; un acte si vide de sentiment, si cruel, si délibéré; si petitement mensonger, si hypocrite dans ses regrets ?

« Monseigneur l'évêque de Sybilinie, et vous, révérends messieurs Bellisle, Parent et Langevin, nous respectons votre foi, nous honorons votre position. Mais dites-le; êtes-vous canadiens et prêtres? n'êtes-vous pas hommes et chrétiens? Que croyez-vous que sera le verdict du monde catholique, de tous ceux qui croient dans un sauveur, et spécialement le verdict de cette grande communion romaine, dont vous êtes ministres et l'un de vous prélat? quel sera le verdict du monde civilisé tout entier, quand il lira que vous avez élevé la voix pour empêcher de secourir douze mille de vos malheureux frères, dont huit mille au moins sont de votre croyance. Quoi! vous tenez avec une misérable persistance à ce sur quoi vous n'avez que le droit du voleur? quoi, sous la prétention sacrée d'un droit vous commettez le plus grand des torts! Est-ce que la souffrance ne vous apprend pas à être miséricordieux? est-ce que le plus grand bienfait des temps modernes sera tombé sur une terre aride, incapable de produire aucune sympathie humaine?

« Il est cependant peu utile de dépenser de l'indignation sur le compte de ceux qui paraissent incapables de honte... Les *trois* sont évidemment des personnes qui s'occupent peu d'être délicats.

« Quel langage ce celui-là sur le compte de nos évêques et de nos prêtres lorsqu'ils remplissaient un devoir sacré, lorsqu'ils s'efforçaient de conserver la propriété à qui elle appartient? Ce sont des voleurs, des hommes sans cœur sans sentiments, sans délicatesse, incapables de honte, si froids, si cruels, si petitement mensongers, si hypocritement sympathiques! Pourtant c'est quelque chose de délicat et de pâle en comparaison des trois colonnes du *Courrier* que nous n'avons pas eu le courage de traduire, va leur longueur et leur insolence. Tous les autres journaux torys de Montréal ont écrit dans le même sens et de la même manière et jusqu'ici les autres ont gardé le silence, approuvant ainsi ce dévergondage d'une pensée sordide, honteuse et mensongère. Bien que nous paraissions lutter seul, dans cette lutte in-

(1) En reproduisant cet article de la *Revue*, nous devons dire que pour nous, nous voudrions voir les expressions un peu adoucies du côté de ce journal, persuadé que le manque de charité envers la presse anglaise ne peut que l'éloigner de tout retour vers la modération. Si au contraire on lui reprochait avec modération son injustice envers nous, elle ne laisserait pas de revenir bientôt à son sens ordinaire.